



OUVRIER PAYSAGISTE

Autres dénominations : Jardinier d'espaces verts, Ouvrier JEV



Mission

L'ouvrier paysagiste réalise les opérations techniques de création, d'aménagement et d'entretien d'espaces verts, de parcs et jardins ou de terrains de sport (football, golf, tennis...).

Activités



L'ouvrier paysagiste réalise des opérations de création ou d'aménagement de l'espace vert à partir des plans de travaux transmis :

- Il prépare les sols (terrassements, drainages, bêchage, désherbage...), effectue les semis et les plantations de végétaux et les protège (bâche, écorce de pins, grillage...).
- Il procède à l'engazonnement en utilisant les méthodes adaptées à la topographie du sol, les équipements déjà implantés (arrosage intégré...) .
- Si nécessaire, il installe les équipements (arrosage automatique, éclairage, jeux, mobiliers, clôtures...) et peut réaliser la maçonnerie légère (bordures, dalles, pavés...).



L'ouvrier paysagiste réalise des opérations d'entretien de l'espace vert :

- Il taille les arbres et arbustes pour obtenir des formes particulières (taille ornementale) .
- Il effectue l'entretien des surfaces par le binage des massifs, le ramassage des feuilles, le décapage de la mousse ou le débroussaillage...
- Il réalise l'entretien des gazons (tonte, scarification, aération...) et régule la croissance des plantes en apportant les éléments nécessaires (eau, engrais, traitements phytosanitaires...).
- Il règle et répare si besoin le système d'arrosage.

L'ouvrier paysagiste peut être amené à conduire des engins spécifiques (tractopelle...).

Conditions d'exercice

L'ouvrier paysagiste réalise ses activités dans le cadre d'une entreprise du paysage ou d'une collectivité territoriale. Il exerce sous l'autorité d'un chef d'équipe, d'un conducteur de travaux ou directement d'un chef d'entreprise. Ses tâches varient selon la spécialité de son employeur (création, entretien, terrains de sport, arrosage intégré...) et l'organisation de son établissement qui l'amène à être plus ou moins polyvalent. Ses déplacements sont fréquents. Son activité se déroule par tous les temps.



Compétences et qualités

L'ouvrier paysagiste **connaît les végétaux** (essences, époques de floraison, variétés caduques, persistantes...), leur développement et leur entretien. Il sait mettre en œuvre **les méthodes de plantation ou d'engazonnement**. Il dispose de **bonnes capacités d'adaptation** face à la diversité des chantiers et à leurs conditions de déroulement (climat...). Il fait preuve d'initiative ainsi que d'une certaine endurance physique. Il doit posséder **le sens de la minutie et travailler soigneusement**. Son sens du contact lui permet de s'intégrer à un groupe et d'assurer éventuellement de bonnes relations avec la clientèle.

Formation

- CAPA/BEPA Travaux paysagers ou Aménagements paysagers
- CAPA/BEPA Entretien de l'espace rural ou Entretien et aménagement des espaces naturels et ruraux
- Bac professionnel agricole Travaux paysagers ou Aménagements paysagers
- Bac techno STAE, spécialité Technologie des aménagements
- BTSA Travaux paysagers ou Aménagements paysagers

Perspectives d'évolution

L'ouvrier paysagiste, grâce à une formation complémentaire spécifique, peut se spécialiser dans un domaine précis (installation d'arrosage intégré, élagage, maçonnerie ou encore terrains sportifs, golf ...).

En développant une expérience d'encadrement du personnel, il lui est possible de devenir **chef d'équipe**. Il a aussi la possibilité de s'installer comme **chef d'entreprise**.

TÉMOIGNAGE



Gilbert PRIOL, ouvrier paysagiste dans le Finistère sud (29).

Quel est votre parcours professionnel ?

Après l'obtention d'un BEP « Jardin Espace Vert », j'ai directement été embauché dans l'entreprise où je travaille actuellement. Au début, j'ai obtenu un poste d'exécutant puis au fur et à mesure mes responsabilités ont évolué.

Aujourd'hui, j'ai sous ma responsabilité les stagiaires de l'entreprise et je dirige moi-même mes chantiers. Mon travail consiste à créer des jardins et assurer leur l'entretien. J'effectue également les tailles de haie et arbustes, les tontes, la maçonnerie, les semis, du terrassement, de l'élagage manuel à la tronçonneuse, de la conduite d'engins divers (tracteur tondeuse, mini-pelle...).

Quels sont à votre avis les qualités primordiales pour exercer votre métier ?

Le métier d'ouvrier paysagiste est un métier très polyvalent, s'exerçant en extérieur et en relation directe avec la clientèle.

A mon sens, une compétence primordiale pour exercer ce métier repose sur le goût pour la biologie. En effet, il convient de posséder des connaissances sur les produits phytosanitaires, les engrais et la reproduction des végétaux.

Pour en savoir +

- Consulter la fiche ROME n° 41 113 de l'ANPE (www.anpe.fr), la fiche paysagiste de l'ONISEP (www.onisep.fr) et la fiche paysagiste du CIDJ (www.cidj.com).

• Contacter :

ANEFA

4, rue Saint Quentin 75010 Paris

Tél : 01 46 07 58 22 - Fax : 01 46 07 55 50

www.anefa.org

